

Information and Communications Technologies
OECD Communications Outlook 2007

Summary in French

Technologies de l'information et des communications

Les perspectives des communications de l'OCDE 2007

Résumé en français

La croissance par la transformation

Depuis qu'il a émergé de la crise de 2000, le secteur des télécommunications est en pleine transformation. Le progrès technologique et le développement de nouveaux services redéfinissent les activités de base des opérateurs de télécommunications.

Si la téléphonie demeure le principal moteur des marchés de télécommunications de la zone OCDE, où les recettes ont atteint 1 000 milliards USD, les services téléphoniques, ainsi que la structure des recettes de télécommunications évoluent. Ainsi, les services mobiles représentent désormais 40 % de l'ensemble des recettes de télécommunications de la zone OCDE, et l'on compte aujourd'hui trois fois plus d'abonnés aux services mobiles qu'aux services fixes. Dans le même temps, des technologies telles que la téléphonie sur Internet (VoIP) exercent une forte pression à la baisse sur les tarifs téléphoniques. L'impact de la VoIP est évident sur les tarifs des communications internationales sur ligne fixe, que de nombreux opérateurs VoIP Internet intègrent maintenant dans des abonnements avec forfait. Autant de changements qui ne permettent pas d'entrevoir clairement l'évolution future des sources de recettes téléphoniques.

Le nombre de connexions Internet haut débit est l'une des principales raisons pour lesquelles des technologies comme la VoIP ont eu un tel impact sur le marché. Le haut débit est rapidement en train de s'imposer comme la technologie privilégiée pour l'accès à Internet dans l'ensemble de la zone OCDE, où 60 % des 256 millions d'internautes recensés sont désormais équipés d'une connexion haut débit. Les nouvelles recettes que les opérateurs tirent du haut débit les ont aidés à compenser la baisse de leurs recettes téléphoniques.

Il est maintenant courant que les opérateurs proposent des offres multiservices regroupant vidéo, téléphonie et données pour conserver leurs abonnés, mais aussi pour introduire de nouveaux services générateurs de recettes. Les usagers peuvent désormais s'abonner à des offres multiservices sur diverses plateformes, du fait que des opérateurs

qui exerçaient auparavant leurs activités sur des marchés distincts se font maintenant concurrence. Les câblo-opérateurs proposent des services de données et de téléphonie, les opérateurs de services mobiles complètent leur offre par des forfaits données et vidéo, et les prestataires de services de télécommunications classiques proposent des bouquets multiservices comparables sur leurs réseaux.

Les consommateurs tirent avantage de la suppression des barrières entre les marchés, dans la mesure où ils peuvent maintenant choisir parmi des services semblables et substituables proposés par plusieurs prestataires. Dans le même temps, la suppression de ces barrières force les régulateurs à réévaluer la réglementation de certains marchés. Ces questions peuvent être sensibles si la réglementation spécifique au réseau est étroitement liée à la politique sociale ou culturelle.

Une transformation induite par la concurrence

La transformation à l'oeuvre sur les marchés des télécommunications est le résultat d'une intensification de la concurrence. Les marchés où la concurrence est dynamique ont stimulé l'introduction de services novateurs et de forfaits tarifaires attractifs. Dans plusieurs pays membres de l'OCDE, le dégroupage de la boucle locale a modifié le paysage concurrentiel en permettant à de nombreux prestataires de vendre des services de communication sur la même ligne. La concurrence basée sur les infrastructures, en général entre les réseaux câblés et les réseaux de télécommunications, a également incité les opérateurs à entrer sur le marché traditionnel de leurs rivaux, ce qui a eu pour effet de faire baisser les prix pour les consommateurs.

Au cours des deux dernières années, des réseaux municipaux ont fait leur apparition parmi les concurrents du secteur des télécommunications. Plusieurs villes ont en effet mis en place des réseaux d'accès sans fil ou à fibre optique pour améliorer la connectivité de leurs résidents, ou ont élaboré des plans en ce sens. Certains de ces réseaux ont été constitués selon les règles « de l'accès ouvert », qui obligent l'opérateur du réseau à fournir la capacité nécessaire à tout prestataire de services, sur un pied d'égalité. Dans d'autres domaines, les réseaux Wi-Fi, moins coûteux, font l'objet d'une promotion pour améliorer les services publics et résoudre les problèmes de la fracture numérique.

Des signes de changement

L'expansion de l'accès haut débit à l'Internet a marqué une évolution dans les modalités de prestation et de tarification des services de télécommunications. On constate en effet une nette évolution de la tarification première, qui se déplace de la téléphonie vers les services de données, lesquels peuvent être également utilisés pour acheminer les signaux vocaux. Certains opérateurs offrent maintenant des forfaits pour les communications téléphoniques nationales et internationales vers les lignes fixes. D'autres ont introduit, pour les abonnés au service mobile, des forfaits avec appels illimités vers un groupe de numéros présélectionnés. Le forfait est également la structure tarifaire privilégiée pour l'accès haut débit dans l'ensemble de la zone OCDE.

La tarification forfaitaire est en général appliquée à un service précis, mais on a constaté ces deux dernières années le développement d'une convergence fixe/mobile. Divers opérateurs offrent maintenant des appareils téléphoniques qui peuvent fonctionner comme un mobile à l'extérieur du domicile mais se connectent à une liaison Bluetooth ou

à une ligne fixe Wi-Fi lorsqu'ils sont utilisés à l'intérieur du domicile. Ces offres sont très récentes mais elles montrent comment la distinction entre téléphonie fixe et téléphonie mobile est en train de s'estomper.

Les services convergents sont commercialisés pour éliminer la nécessité de prendre deux abonnements téléphoniques (l'un pour le fixe, l'autre pour le portable) et réduire les coûts de la téléphonie pour les consommateurs. De fait, au cours des deux dernières années, les tarifs de tous les types de télécommunications ont en général baissé tandis que la qualité des services s'est améliorée. En général, le haut débit coûte moins cher qu'il y a deux ans, et les vitesses de connexion sont plus élevées.

La baisse des prix et l'amélioration des services ont été les plus marquées dans les marchés caractérisés par une concurrence intense. La concurrence peut être le résultat d'une intervention réglementaire, comme en ce qui concerne le dégroupage de la boucle locale, ou d'une nouvelle rivalité fondée sur les infrastructures. En particulier, la concurrence entre les prestataires d'accès filaire classique et d'accès sans fil s'intensifie sur le marché des télécommunications. Les nouvelles technologies ne sont peut-être pas parfaitement substituables mais les forfaits « données » sur les réseaux mobiles commencent à concurrencer les connexions haut débit vers les domiciles. Il est difficile de prévoir jusqu'où ira la substituabilité, car les demandes individuelles de bande passante pourraient être supérieures à la capacité des réseaux sans fil, mais certains services de données pourraient de toute évidence se révéler aussi concurrentiels sur les réseaux mobiles que sur les fixes.

La concurrence sur les marchés des télécommunications se limitait en général aux autres opérateurs nationaux, mais les usagers peuvent désormais recevoir des services de n'importe quel opérateur dans le monde, sur une connexion haut débit. Les abonnés au service haut débit d'un pays peuvent facilement s'abonner au service téléphonique local d'un autre pays, qui leur est accessible par l'Internet. Les marchés nationaux de la radiodiffusion sont également en pleine transformation, d'une part parce que les pays commencent à se convertir à la radiodiffusion numérique et d'autre part en raison de l'intensification de la concurrence provenant des contenus Internet. Ces bouleversements attirent l'attention sur les évolutions réglementaires qui pourraient se révéler nécessaires à l'avenir.

La croissance et l'expansion des marchés des télécommunications ressortent également des échanges d'équipements de télécommunications, qui continuent de croître dans la zone OCDE et représentent aujourd'hui 2.2 % de l'ensemble des échanges. La croissance est la plus notable entre les pays membres de l'OCDE et les pays non membres, et l'augmentation des importations en provenance de pays comme la Chine a un impact substantiel sur les balances commerciales. Depuis 1996, les exportations vers les pays non membres ont augmenté de 66 % et les importations en provenance de ces pays, de 112 %.

La Chine est l'un des cinq pays émergents regroupés sous l'appellation BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui font partie des marchés des TIC en croissance rapide et dont les évolutions ont des retombées dans la zone OCDE. Entre 2000 et 2005, les dépenses de TIC ont augmenté dans les BRICS de plus de 19 % par an, pour passer de 114 à 277 milliards USD, tandis qu'elles ne progressaient que de 5.6 % par an au niveau mondial et de 4.2 % dans la zone OCDE.

L'évolution récente des marchés de communications de l'OCDE a été avantageuse pour les consommateurs et elle continue à favoriser un accroissement de la proportion des

dépenses des ménages consacrées aux biens et services de communication. Ces marchés continueront d'évoluer au cours des deux prochaines années, à mesure que les opérateurs diversifieront encore leurs activités pour se limiter de moins en moins à la téléphonie et élargir leur offre de services. Les décideurs devront donc suivre en permanence l'évolution des marchés et réévaluer des politiques qui ne sont peut-être plus optimales. On s'intéressera davantage à l'extension des réseaux optiques pour rejoindre l'utilisateur final, et les régulateurs seront confrontés à des décisions concernant le rôle de la réglementation à l'égard de ces réseaux. Enfin, on assistera au cours des deux prochaines années à une intégration plus étroite des marchés de la radiodiffusion et des télécommunications, dans la mesure où un plus grand nombre de services vidéo emprunteront les réseaux de télécommunications. Les régulateurs seront donc poussés à harmoniser les politiques de contenu entre les différentes plates-formes.

© OCDE 2007

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE

www.oecd.org/bookshop/

Pour plus d'information, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au +33 (0)1 45 24 13 91

Service des Droits et traduction de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75116 Paris
France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights/

